

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **80 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Le fût de cet arbre frappe à première vue par le grand nombre de verrues qui l'ornent, ou le défigurent, comme on voudra. Il n'en a pas moins de 37; on les constate à partir de 1,80 m jusqu'à 7 m de hauteur, réparties sur tout le pourtour de la tige. Elles atteignent jusqu'à 25 cm de largeur et 8 cm d'épaisseur. Elles apparaissent non pas à la base des branches, ainsi que c'est généralement le cas, mais en pleine écorce. Ces verrues sont très fissurées, rugueuses, semblables à des paquets de terre lourde fraîchement bouleversée par une taupe, et recouvertes d'écoulements de résine.

Il n'existe, dans toute la région, aucun autre épicéa à verrues. »

Avant l'abatage, cet arbre avait un diamètre de 94 cm, à hauteur de poitrine, et une hauteur de 31 m. M. Moreillon en estime l'âge à environ 200 ans. Son fût était complètement pourri au pied.

Nous remercions M. *Moreillon* d'avoir bien voulu nous signaler cette regrettable fin et M. *Aug. Barbey* pour la belle photographie de l'arbre en cause qu'il a eu l'amabilité de prendre à l'intention du « Journal ».

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Au commencement du semestre d'hiver 1929/30, le nombre des étudiants à la division forestière de l'Ecole polytechnique était le suivant :

1^{er} cours : 9 étudiants

3^e cours : 9 étudiants

2^e » 8 »

4^e » 6 »

Ces 32 étudiants (en 1928 : 28) se répartissent comme suit entre les cantons d'origine :

Berne 13, Zurich 4, Grisons, Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Valais chacun 2, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall et Vaud chacun 1. A ces 31 étudiants suisses, il faut ajouter un étranger, un Français (Alsacien) qui vient de subir avec succès l'examen d'admission.

Le nombre extraordinairement élevé des candidats bernois a ainsi subi une nouvelle augmentation : 11 en 1928, ils sont aujourd'hui 13, soit $\frac{4}{10}$ de l'effectif total.

Ont quitté l'Ecole, en 1929 : 5 étudiants, dont 2 ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier. Les 3 autres se répartissent comme suit : un a interrompu pour quelque temps ses études, tandis que les deux autres ont dû le faire pour raison de maladie.

Ainsi que nous le constatons l'an dernier, à pareille époque, l'équilibre entre l'offre et la demande, dans les rangs de nos ingénieurs forestiers, tend à se rétablir petit à petit.

Nomination d'un assistant. M. *Mathey-Doret* qui, pendant plusieurs années, fut le très actif assistant des 3 professeurs de sylviculture, ayant été nommé, à titre provisoire, secrétaire de l'Inspection fédérale des forêts à Berne, il a fallu procéder à son remplacement.

A été appelé : M. F. *Oppliger*, ingénieur forestier. Ce dernier n'ayant pas achevé son stage, M. M. *Ammon*, ingénieur forestier, remplit provisoirement ces fonctions.

— *Travail de concours.* Notre Ecole avait, il y a trois ans, mis au concours parmi ses étudiants l'étude de la question suivante :

« Aux termes de l'art. 25 de la loi fédérale du 11 octobre 1902 sur la police des forêts, il est prévu que la Confédération peut subventionner l'établissement, dans les forêts protectrices, de chemins de dévestiture et de toutes autres installations destinées au transport des bois. »

« Quels ont été, jusqu'ici, les résultats de cette disposition législative en ce qui concerne le maintien du caractère protecteur des forêts des hautes régions et l'amélioration de leur gestion ? Quelles sont les directives à établir touchant le futur développement de cette question du transport des bois ? »

Seul M. *Arthur Meyer*, de Reisiswil (Berne), étudiant du troisième cours, s'est mis sur les rangs. Il lui a été décerné un prix et une médaille en argent.

— *Travail de concours de la Société forestière suisse.* Ainsi que l'indique le procès-verbal de l'assemblée générale de Liestal, publié dans ce cahier, un étudiant de notre Ecole a eu le courage de se mettre sur les rangs, M. *Hadorn*, domicilié à Cortébert (Jura bernois). Et il a réussi à décrocher le troisième prix sur sept.

Tous nos compliments aux deux lauréats !

H. B.

Cantons.

Lucerne. Au commencement de l'année, le Conseil d'Etat a nommé le successeur de M. Bucher comme adjoint de l'inspecteur forestier cantonal. Son choix s'est porté sur M. C. *Kälin*, ingénieur forestier, occupé précédemment dans le canton de Zoug.

BIBLIOGRAPHIE.

D^r J. *Lugeon*, ingénieur. **Précipitations atmosphériques, écoulement et hydroélectricité.** 1 vol., grand in-8°, de 368 pages, avec 36 graphiques dans le texte. Editions de la Baconnière, Boudry-Neuchâtel. 1929. Prix : 15 fr.

M. le D^r J. Lugeon, après avoir décroché son diplôme d'ingénieur civil, a orienté son activité du côté de la météorologie. Il est, depuis quelques années, attaché à la Station centrale de météorologie, à Zurich. Et, jeune encore, il en est devenu un des spécialistes les plus compétents. D'intéressantes découvertes n'ont pas tardé à mettre son nom en vedette.

L'ouvrage indiqué ci-dessus est une contribution à l'étude d'un domaine encore peu exploré, l'hydrologie dynamique de la région des Alpes. En d'autres termes, l'auteur étudie les précipitations atmosphériques et leur mensuration, puis les phénomènes connexes, l'évaporation et la condensation; enfin, les principales caractéristiques du ruissellement et